

Circulaire de référence du 4 mai 2020

- Les élèves en situation de handicap sont prioritaires pour un retour en classe
- Leur scolarisation fait l'objet d'une attention particulière

Date de la reprise :

Rentrée des élèves d'ULIS au même rythme que les élèves de leur classe de référence

Travailler en partenariat avec les familles :

Le confinement, le retour à l'école, l'apprentissage des gestes barrières auront été vécus de façons très différentes par les élèves et leurs familles. Celles-ci sont plus que jamais les premiers partenaires de l'école et les meilleurs connaisseurs de leurs enfants.

- Préparer la rentrée avec les parents, les rassurer sur l'accueil de leur enfant et les règles sanitaires adoptées par l'établissement.
- Travailler avec eux pour personnaliser les apprentissages autour des gestes barrières.
- Mettre en œuvre la souplesse nécessaire aux besoins des élèves. Prendre en compte le temps d'acceptation, de compréhension des nouveaux gestes à acquérir par chacun.

Organiser l'alternance apprentissages en classe ordinaire/accompagnement en ULIS :

Les ULIS demeurent des dispositifs visant à permettre aux élèves de bénéficier de temps d'apprentissage dans leur classe de référence. L'organisation de cette alternance de temps de présence en classe et en ULIS doit être pensée dans le cadre d'un respect strict du protocole sanitaire.

- Formaliser les moments de changement de lieux d'apprentissage. Rendre ceux-ci explicites pour les élèves.
- Les élèves sont scolarisés soit dans leur classe de regroupement soit dans leur classe de référence. Les allers-retours entre ces classes ne sont autorisés qu'au cas par cas, en fonction de la situation de l'établissement.

Echanger avec l'élève : parler de ses émotions, du confinement, des nouvelles modalités de scolarisation :

La période actuelle peut être vectrice d'angoisse pour beaucoup d'élèves. Ils peuvent éprouver un besoin important d'extérioriser leurs émotions, de raconter leur vécu, d'être écoutés. Il convient d'y être attentif de façon à leur permettre de participer plus sereinement à ces temps de vie en collectivité et d'apprentissage.

- Aussi, il est souhaitable d'ouvrir la reprise de la scolarité par des temps d'échange qui permettront :
- De sécuriser les élèves en expliquant la situation
- D'écouter ce qu'ils ont vécu
- D'identifier d'éventuelles situations traumatisantes de confinement et de les signaler au personnel compétent ;
- De leur expliquer les nouvelles règles de la vie commune dans l'école et l'établissement, en particulier les mesures barrière, les principes de distanciation sociale et les objectifs

Pour accompagner les enseignants dans ces démarches, le Service de l'Ecole Inclusive met à leur disposition un ensemble de ressources pédagogiques sur son site à l'adresse suivante : <https://blogacabdx.ac-bordeaux.fr/0331876k/category/reprise-pedagogique/>